République du Bénin

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT CHARGE DE LA GESTION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DU REBOISEMENT ET DE LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET FORESTIERES

LE MINISTRE

LE PRESIDENT

${\cal A}$ llocution de son ${\cal E}$ xcellence

MONSIEUR RAPHAËL EDOU, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT CHARGE DE LA GESTION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DU REBOISEMENT ET DE LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET FORESTIERES

A L'OCCASION

DE LA 19^{EME} CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION

CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE LA 9^{ème} CONFERENCE DES PARTIES AGISSANT COMME REUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO

VARSOVIE (POLOGNE), LE 20 NOVEMBRE 2013

- ✓ Excellence Monsieur le Président de la Conférence,
- ✓ Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi, de prendre la parole, au nom du Gouvernement et du peuple béninois, dans cette auguste enceinte rassemblant des acteurs politiques et scientifiques de premier ordre, sur une thématique dont l'importance est capitale pour l'avenir de l'humanité.

Les Changements climatiques constituent incontestablement le défi le plus crucial pour chacun de nos Etats eu égard à leurs impacts sur les principaux moteurs de développement que sont l'homme et les différents écosystèmes qui lui sont vitaux pour assurer son plein épanouissement. Il en est de même pour nos Etats respectifs que nous représentons ici.

En effet, selon le 5ème rapport du Groupe de Travail n°1 du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat, l'augmentation de la température moyenne peut dépasser 1,5 ° C voire 2° C selon tous les scénarios, excepté le plus optimiste. Ce réchauffement peut même excéder 4° C en 2100 selon le scénario le plus le élevé. Or à ce niveau de réchauffement l'adaptation deviendra presque impossible, d'où l'extrême gravité de la situation pour l'ensemble de la planète et particulièrement pour les pays les plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques.

En relation avec ces chiffres, le rapport du PNUE intitulé « Le gap de l'adaptation en Afrique », sous la plume de « Climate Analytics », indique qu'à 2°C de scenario, le coût de l'adaptation est estimé à 35 milliards de dollars par an en 2040 et à 200 milliards de dollars américains en 2070. A 4°, ce coût serait de 70 milliards de \$ en 2040 et de 600 milliards de \$ en 2070.

Un tel scénario catastrophique appelle à des réductions substantielles des émissions des gaz à effet de serre par tous les pays et particulièrement par les pays de l'Annexe I.

C'est pourquoi, aucun effort, aucun sacrifice ne doit être ménagé pour parvenir dans cette belle ville de Varsovie à un ensemble de décisions qui

assure le succès de la COP21 à Paris en 2015 en adoptant un accord ambitieux, équitable, juste et efficace.

- ✓ Excellence Monsieur le Président de la Conférence,
- ✓ Mesdames et Messieurs,

Le Bénin en tant que pays moins avancés et donc très vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques fait de l'adaptation sa priorité première ainsi que les moyens de mise en œuvre notamment le soutien financier et le transfert de technologies. C'est pourquoi la délégation béninoise se réjouit de la décision prise sur les Plans nationaux d'Adaptation et la mise en place du programme global de soutien aux Plans Nationaux d'Adaptation. Cette décision permettra à tous les pays moins avancés de bénéficier de soutien financier nécessaire pour l'élaboration de leurs plans et l'intégration effective des changements climatiques dans leurs documents nationaux de développement.

Avant de conclure, je tiens à remercier le Gouvernement Polonais, la Secrétaire Exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et toutes leurs équipes pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve dans la préparation et le déroulement des travaux de la Conférence.

Face à la gravité des changements climatiques, il est impérieux que les pays développés et les pays en développement manifestent plus de solidarité agissante pour relever les nombreux défis.

C'est cette solidarité et une volonté politique effective de nos Gouvernements respectifs qui favoriseront l'adoption de l'accord de 2015 susceptible de permettre d'atteindre l'objectif ultime de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Je vous remercie.

THE THE TENEST THE TENEST TO T